



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inserm

La science pour la santé _____
_____ **From science to health**

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2026-212

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 19 novembre 2025
portant maintien du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2022-7
renouvelant l'unité mixte de recherche U 1234 et prolongeant Monsieur Olivier BOYER dans ses fonctions
de directeur de l'unité ;

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Jérémie MARTINET est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de
recherche U 1234, intitulée « Physiopathologie, autoimmunité et
immunothérapie », jusqu'au 31 décembre 2027.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} mai 2026.

Didier SAMUEL